



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Brevet de Technicien Supérieur

COMMERCE INTERNATIONAL

à référentiel commun européen

E4 – Études et veille commerciales

U41 – Analyse diagnostique des marchés étrangers

Durée : 3 heures

Coefficient : 4

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome, et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 publiée au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale du 25 novembre 1999)

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 14 pages, numérotées de 1/14 à 14/14.

Il est demandé au candidat de se situer dans le contexte des données présentées et d'exposer ses solutions avec concision et rigueur en prenant soin de justifier sa démarche.

Avertissement : si le texte du sujet, celui de ses questions ou le contenu des annexes vous semblent nécessiter de formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de les expliciter sur votre copie.

N. B. : hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc.

BTS Commerce International à Référentiel Commun Européen	Session 2014	
U41 – Analyse diagnostique des marchés étrangers	Code : CIE4DME	Page 1 sur 14

SEGUIN DUTERIEZ

Depuis une quarantaine d'années, le groupe Seguin Duteriez situé à Randan au cœur de l'Auvergne fabrique des cheminées et des appareils de chauffage au bois : foyers, inserts et poêles à bûches.

La société a été fondée dans les années 70 par la famille Seguin Duteriez. Au départ, il s'agit d'un magasin de vente de matériaux de construction qui commercialise également les cheminées fabriquées par l'atelier familial de taille de pierres. Monsieur Duteriez, ingénieur de formation, trouve dommage que les cheminées ouvertes soient la source d'une importante perte d'énergie (80 %). Il invente en 1978, le premier foyer en fonte avec une porte en acier. Juste un an plus tard, la première crise pétrolière se traduit par une explosion des coûts de l'énergie et favorise le développement des ventes des foyers fermés.

La société sera également la première à fabriquer un insert à quatre faces vitrées et à installer des valves sur son foyer.

En 1997, l'entreprise est rachetée par la famille de Galembert (père et fils). Elle connaît au fil des ans une forte croissance en raison de la qualité des produits, d'une équipe de direction performante et d'un esprit d'entreprise motivant. Consciente que le succès est le fruit du travail et de l'implication de chacun, l'entreprise a mis en place une participation aux bénéfices égale pour chaque salarié.

La société regroupe aujourd'hui trois fabricants :

- Seguin Duteriez qui fabrique, sous la marque Seguin, des cheminées en pierre, des foyers en fonte de très haute qualité et des poêles à bois ;
- Bordelet Industries rachetée en 2006, basée à Castelnau-le-Lez près de Montpellier qui fabrique des cheminées de prestige en acier sous la marque Bordelet. Elles sont dessinées par le designer du même nom ;
- Axis, basée à Belley (01), rachetée en 2008, qui conçoit et fabrique des foyers triple parois en acier avec des briques réfractaires, des cadres en acier pour cheminées contemporaines et des poêles à bois en métal au design moderne de très grande qualité.

À la suite de contacts intéressants pris au Salon BATIMAT (salon ayant lieu chaque année à Paris), la société amorce, à partir des années 1990, son développement international. Les premières commandes proviennent d'Espagne et de Grèce.

Aujourd'hui, le groupe réalise 35 % de son chiffre d'affaires à l'export. Il est présent dans une vingtaine de pays, principalement en Russie et en Europe de l'Est : Pologne, Hongrie, République Tchèque, Roumanie, etc. On le trouve également au Moyen-Orient et en Amérique du Nord. L'exportation concerne essentiellement les inserts et cheminées haut de gamme.

Ces dernières années, la hausse du prix du baril de pétrole et du gaz ainsi que les préoccupations écologiques favorisent les énergies renouvelables ; le chauffage au bois revient en force. Le groupe Seguin est aujourd'hui le deuxième fabricant français concentré sur les revendeurs spécialisés.

Le président-directeur général (PDG) du groupe, Antoine de Galembert, et Fanny Genest, directrice du service export, souhaitent désormais se tourner vers l'exportation de poêles à bois. Ils s'intéressent plus particulièrement au Royaume-Uni.

CIE4DME

La directrice export du groupe Seguin Duteriez vous communique un dossier d'informations à exploiter.

1. Réalisez une analyse critique des documents fournis.
2. Établissez une fiche pays du Royaume-Uni mettant en évidence les opportunités et les menaces détectées dans l'environnement.
3. Rédigez une synthèse structurée sur le marché du poêle à bois au Royaume-Uni.

Elle souhaite maintenant disposer d'éléments pour finaliser sa décision d'exportation au Royaume-Uni.

4. Analysez les capacités de l'entreprise à se lancer sur ce nouveau marché.

Une étude britannique récente montre qu'un appareil de chauffage au bois sur quatre est vendu pour être installé dans une maison neuve ou un logement neuf. 70 % des nouveaux propriétaires font le choix d'un chauffage au bois. Il s'agit, dans environ 60 % des cas, de poêles à bois, dans 30 % des cas, de chaudières et 10 % des cas, d'inserts.

5. Déterminez le nombre de logements qui seront achevés en 2014 en utilisant la méthode de votre choix.

Années	2009	2010	2011	2012	2013
Logements achevés au Royaume-Uni	112 110	128 680	195 500	214 110	223 150

6. Estimez le chiffre d'affaires prévisionnel en euros du groupe Seguin sur ce marché des poêles à bois, sachant qu'il peut espérer atteindre une part de marché de 0,2 % en 2014 et que son prix de vente prévisionnel moyen est de 1 350 GBP par poêle.
1 EUR = 0,8560 GBP
7. Au regard de l'ensemble des analyses précédentes, justifiez le choix du Royaume-Uni comme marché cible pour l'entreprise.
8. Formulez des recommandations pour établir un plan d'action opérationnel sur le marché britannique des poêles à bois dans le respect de la stratégie de l'entreprise.

Liste des annexes

Annexes	Intitulé	Pages
1	Présentation du groupe Seguin Duteriez	4 et 5
2	Extrait du catalogue Seguin Duteriez	6
3	Données pays : Royaume-Uni	7 et 8
4	Les pratiques commerciales du Royaume-Uni	9
5	Le bois-énergie en Europe	10
6	L'éco-construction au Royaume-Uni	10
7	Labels et normes	11
8	Informations sur le chauffage au bois diffusées par le Comité des Économies d'Énergie	12
9	La popularité croissante des poêles à bois	13
10	Les acteurs industriels du chauffage au bois domestique au Royaume-Uni	14

Présentation du groupe Seguin Duteriez

Siège social : Z.I. de Lhérat - 63310 RANDAN

Site internet bilingue (Français-Anglais) : www.cheminees-seguin.com

3 fabricants - 3 sites de production

120 personnes

27 000 unités produites par an dont 15 000 foyers fermés, 4 000 cheminées et 8 000 poêles.

Les produits du groupe :

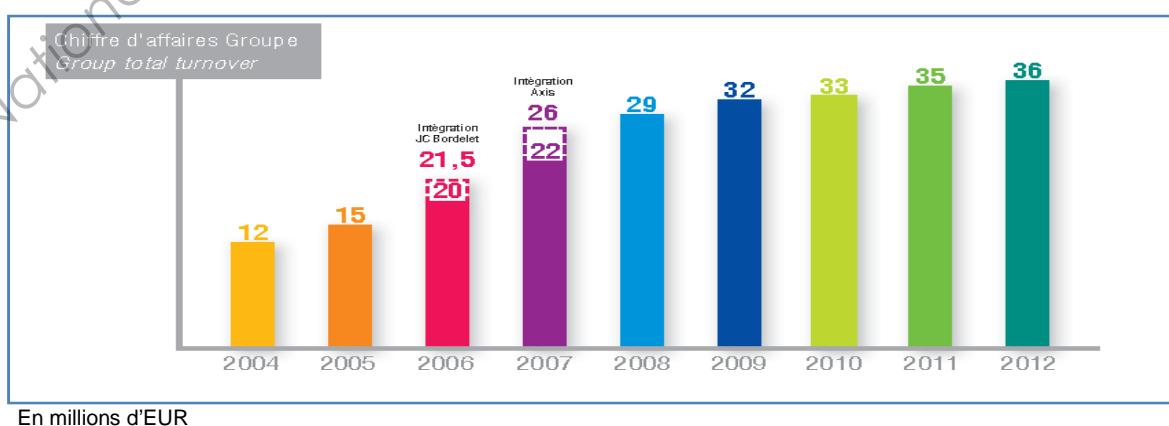
- ✓ les cheminées : les designs par JC Bordelet, les contemporaines, les classiques, les rustiques par Seguin ;
- ✓ les foyers et inserts Seguin : les prestiges, les confort, les ambiances, les backfire ;
- ✓ les poêles à bois Seguin (foyers en acier ou en fonte) : les poêles à bois tradition et les poêles cheminées (grande porte vitrée permettant d'admirer le feu).



Le site de Randan (siège social) compte 70 personnes et intègre le bureau d'études, le service commercial, le service export, le service administratif, le service communication et le service informatique. Les équipes de ces différents services sont très soudées et travaillent en étroite collaboration.

La production est réalisée sur 6 700 m² d'ateliers et dispose d'un entrepôt de stockage de 2 200 m². Depuis plusieurs années, l'entreprise, soucieuse de l'environnement, a mis en place un système de recyclage de l'eau pour son unité de taille de pierres qui en est très consommatrice. Les locaux sont isolés au double de la norme, chauffés en partie au bois, et des panneaux photovoltaïques ont été installés sur toute l'usine.

Le groupe a accéléré son développement au cours des dernières années, tout en veillant à rester un artisan au service de ses clients.



Il travaille toujours sur de nouveaux designs, sur de nouvelles technologies et sur le renforcement de la qualité des matériaux. Le slogan de l'entreprise est « le devoir de qualité ».

Production de qualité réalisée entièrement en France

- ✓ l'usinage, le montage, la finition et le contrôle de tous les foyers sont réalisés sur le site du Puy-de-Dôme. Pour la confection des foyers, les sous-traitants fondeurs, tous situés en France, utilisent une fonte de qualité maximale et doivent respecter un cahier des charges très précis. Le contrôle de l'ensemble de la chaîne de production permet de garantir les foyers fermés pendant 7 ans ;
- ✓ la qualité des matériaux est garantie avec l'utilisation de la pierre naturelle taillée, très présente pour la fabrication des cheminées. Depuis quelques années, la société a également recours au bois, à l'inox, à l'acier et au verre pour la fabrication des modèles contemporains.

Innovations

- En 2007, la recherche et le développement de techniques de combustion plus écologiques a permis à la société de lancer le Double Air Flow System (DAFS), système exclusif breveté qu'elle est la seule à proposer sur des foyers fermés en fonte.

Schématiquement, la double combustion s'effectue en deux étapes : la première, classique, correspond à l'inflammation du combustible. Il en résulte un premier dégagement de chaleur, de fumée et de divers gaz. C'est alors qu'un supplément d'oxygène est apporté dans la chambre de combustion à partir de jets préchauffés provoquant l'inflammation de ces gaz et un dégagement d'énergie supplémentaire.

De ce fait, la puissance de l'appareil est accrue (bonus de 2 kW), son rendement est encore optimisé (75 à 77 %, suivant le modèle) et il émet moins de poussières.

- L'innovation continue en 2009 pour Seguin Duteriez qui sort le premier foyer à arrivée d'air extérieur, idéal pour les Bâtiments Basse Consommation (BBC).

- Les foyers Seguin Duteriez sont équipés d'un système de nettoyage de vitre par rideau d'air sur les quatre côtés. Il est aussi possible d'équiper les foyers de vitres pyrolytiques auto-nettoyantes.

Le cycle de vie d'une gamme de foyers ou de poêles est de cinq à sept ans et à chaque renouvellement, ce sont les rendements qui s'améliorent ou les rejets en dioxyde et monoxyde de carbone qui diminuent.

Les appareils sont labellisés Flamme verte et répondent aux exigences des normes françaises et européennes en vigueur.

La plupart des produits répondent aux exigences BBC- RT2012.

Distribution

- Le groupe dispose d'un réseau de 150 revendeurs, dont 40 exclusifs (Club Seguin) répartis sur toute la France, et de 6 magasins d'usine regroupés sous l'enseigne Europe Cheminées.

Seguin a créé un centre de formation agréé qui organise auprès de ses revendeurs des sessions de formations aux nouveaux produits, nouvelles normes et technologies.

Pour les partenaires installateurs, le groupe a initié une interaction permanente afin de faciliter la pose des appareils. Des formations sur le site de Randan leur sont proposées tout au long de l'année.

- À l'international, l'entreprise vend à des importateurs qui gèrent leur propre réseau.

La société participe aux salons suivants : Salons de Vérone, Foire de Paris.

La société a reçu en 2010 la Flamme d'or de la cheminée, diplôme d'honneur au titre du foyer et de l'amélioration de l'habitat décerné par la revue Cheminée Magazine.

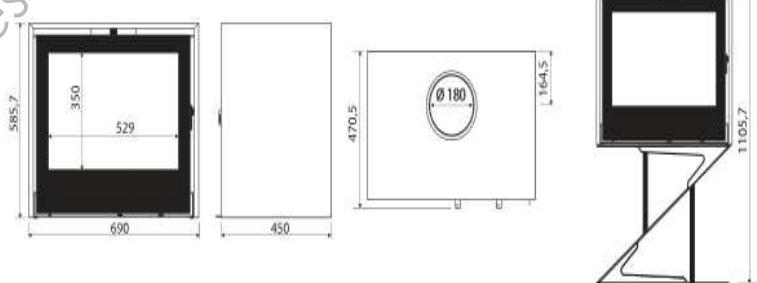
Source : www.cheminees-seguin.com

Extrait du catalogue Seguin Duteriez

I 700 P

Caractéristiques

> Puissance nominale	6 - 9 kW
> Emission (%CO à 13% de O ₂)	0,17 %
> Rendement	81,30 %
> Bûches	50 cm
> Poids	150 kg
Poids du socle	30 kg
> Volume de chauffe (valeur à titre indicatif)	300 m³
> Sortie des fumées	Ø 180
> Connectable à l'air extérieur	Ø 60
> Indice de performance énergétique et environnementale	≤ 1
> Briques beige en série	
> Commande de volet limiteur de tirage	
> Doublage de convection	
> Réglage d'allure de combustion	
> Verrouillage de porte par compression	
> Porte étanche par joint inox	
> Verrouillage automatique de la porte volet fermé	
> Vitre intégrale infrarouge	
> Cendrier avec starter de démarrage	
> Option briques grises ou foncées au choix	
> Raccord air extérieur primaire et secondaire	



Notes :

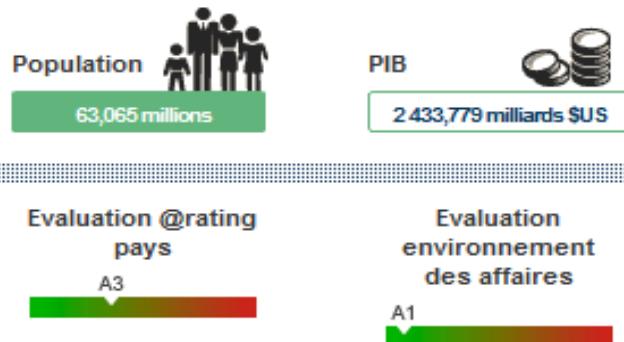
Le rendement : c'est la capacité du poêle à transférer dans la maison la chaleur émise par la combustion du bois. En France, le rendement doit être supérieur à 70 % pour être éligible au crédit d'impôts. Les poêles offrent de très bons rendements, jusqu'à 82 %. Pour obtenir mieux, il faut passer à la chaudière à pellets (granulés).

La puissance : la puissance nécessaire est déterminée par la taille de la pièce ou de la maison, l'isolation de la maison et l'objectif visé (chauffage principal ou chauffage d'appoint). Un petit poêle de 3 kW chauffera une maison basse consommation de 150 m², quand 12 kW ne suffiront pas pour la même maison construite selon la RT2005. Comptez pour une maison, normalement isolée, de l'ordre de 1 kW pour 10 m² ou 1 kW pour 25 m³.

Monoxyde de carbone : la combustion du bois produit du gaz carbonique (CO₂), mais aussi (entre autres polluants dont des poussières fines) du monoxyde de carbone (CO), gaz mortel. La double combustion réduit les émissions de CO.

Données pays : Royaume-Uni

Royaume-Uni



PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	2010	2011	2012	2013 (p)
Croissance PIB (%)	1,8	0,9	0,3	0,6
Inflation (moyenne annuelle en %)	3,3	4,5	2,9	3,2
Solde budgétaire / PIB (%)	- 10,2	- 8,2	- 6,9	- 5
Dette publique / PIB (%)	79,4	85	89,8	93,7

(p) Prévisions

Fragile reprise en 2013

L'activité au premier trimestre 2013 par rapport au trimestre précédent (+ 0,3 %) a été soutenue par les dépenses des ménages mais aussi par la reconstitution des stocks. La reprise devrait demeurer modeste en 2013, la consommation des ménages et l'investissement ne progressant que mollement, l'investissement public apportant dans le meilleur des cas une contribution modérée et la balance commerciale une contribution négative. La reconstitution des stocks constitue une variante très volatile de la croissance et ne devrait contribuer que très marginalement à l'activité en 2013.

L'austérité pèse sur la consommation et l'investissement demeure grippé

Les effets de la politique d'austérité draconienne lancée en 2010 par la coalition gouvernementale gagnent en intensité en 2013 : 4,8 points de pourcentage de la consolidation budgétaire devront avoir été réalisés au terme de l'année fiscale 2013 - 2014 (sur les 9,2 % du PIB prévus sur huit ans). Le taux de chômage devrait se stabiliser à 8 % de la population active (un jeune de moins de 24 ans sur 5 est au chômage) et le salaire moyen réel devrait continuer de se contracter. La consommation des ménages devrait donc demeurer molle, d'autant que le niveau d'endettement sera encore élevé (145 % du revenu disponible en 2012) et la richesse nette inférieure à celle d'avant la crise (malgré la politique monétaire non conventionnelle de la Bank of England). Pour toutes ces raisons, les ménages devraient conserver une épargne de précaution autour de 6 à 7 % de leur revenu disponible, au détriment d'une accélération de leurs dépenses. Par ailleurs, il n'est pas certain que le Funding for Lending Scheme* mis en place par la Bank of England et le gouvernement soutiennent significativement l'offre de crédit aux ménages au-delà de la tendance observée en 2012. En revanche, ce programme pourrait être favorable à l'investissement des entreprises, en complétant le soutien de trésorerie favorisé par le Supply Chain Finance Scheme de 20 Mds £ qui vise les petites et moyennes entreprises.

*Funding for Lending Scheme : accélération du crédit via une baisse des taux pratiqués par les institutions financières qui bénéficient en contrepartie d'un assouplissement réglementaire.

Mais les ressorts essentiels à un regain marqué de l'investissement (demandes domestique et extérieure) restent relativement déprimés, ce qui limite les effets positifs de ces divers programmes publics. L'annonce du gouvernement, fin 2012, de consacrer une enveloppe de 5 Mds £ à la rénovation d'infrastructures devrait elle aussi avoir un impact limité sur l'investissement dans le BTP, ce montant correspondant peu ou prou à des postes de budget non-utilisés.

En effet, le gouvernement oscille entre la nécessité de respecter ses engagements d'assainissement des finances publiques et de palier les effets négatifs de l'austérité sur les recettes fiscales. Cette politique pourrait engendrer des insatisfactions sociales susceptibles de mettre en danger la coalition des conservateurs et des libéraux-démocrates.

Contribution négative du commerce extérieur à la croissance en 2013

En 2012, les exportations britanniques ont particulièrement souffert de la récession en zone euro, principal partenaire commercial des entreprises (54 % du total des débouchés). En 2013, la décélération de l'activité en Allemagne (13,3 %), la récession en France (7,5 %) et aux Pays-Bas (8 %) et le ralentissement attendu aux États-Unis (11 %) ne devraient pas permettre aux exportations de redémarrer significativement. Elles cesseront néanmoins de se contracter grâce à la dépréciation de la livre même si leur élasticité-prix est faible. Les importations, quant à elles, afficheront une très faible progression due à la prudence des ménages et des entreprises. La contribution de la balance commerciale à l'activité devrait être négative en 2013.

Source : <http://www.coface.fr>, 2013

Les pratiques commerciales du Royaume-Uni

Les contrats commerciaux

Le droit anglais ne reconnaît pas de différence de nature entre les contrats commerciaux et les autres contrats. En effet, en vertu du principe de la Common Law (le droit commun), tous les contrats obéissent aux mêmes conditions générales de formation et de validité.

En droit anglais, un contrat ne prend pas nécessairement une forme écrite. Coexistent en effet des contrats écrits, des contrats oraux et des contrats partiellement écrits et partiellement oraux. Un contrat conclu oralement a, théoriquement, la même valeur qu'un contrat écrit si toutes les parties se sont mises d'accord sur les termes du contrat. Toutefois, dans le cas d'un litige, la forme écrite permet d'interpréter plus aisément quelles étaient les intentions des parties. Ainsi, certains domaines d'activité imposent la rédaction d'un contrat (vente de valeurs mobilières, vente et location immobilières, assurance, domaine maritime, cession de droits de propriété intellectuelle, crédit à la consommation et les garanties).

Au Royaume-Uni, il n'existe pas d'équivalent au code du commerce français régissant de manière exhaustive les relations commerciales et contractuelles entre les parties prenantes. Cette politique non-interventionniste de la part du Parlement britannique donne ainsi davantage de libertés aux entreprises dans la manière d'appréhender et de définir leurs relations commerciales. Il est donc nécessaire de définir, dans chaque contrat, toutes les spécificités du rapport commercial unissant les parties. Par conséquent, le texte d'un contrat britannique est plus long et détaillé qu'un contrat français. En cas de litige, si l'une des deux parties contractantes a omis d'introduire dans le contrat une clause protectrice de ses droits, le juge tranchera en sa défaveur, sans lui accorder le bénéfice du doute. Ainsi, les contrats doivent être rédigés avec le plus grand soin. L'assistance de juristes (solicitors) spécialisés en droit anglais est fortement conseillée lors de la passation de contrats avec des partenaires britanniques, et l'utilisation de contrats types est à éviter.

Les médias, dont la presse professionnelle, au Royaume-Uni, en 2013

Le Royaume-Uni est un pays où les médias sont très développés, ainsi que l'usage de l'internet (dont l'internet accessible sur téléphones mobiles 3G/4G et le commerce électronique). La presse nationale reste très influente et son tirage est beaucoup plus élevé qu'en France.

La presse professionnelle britannique compte de 4 500 à 5 000 titres (contre environ 3 200 pour la presse grand public), et représente 35 % du marché en valeur. Elle est diversifiée, fournie, et demeure très influente avec un rayonnement mondial dû à la langue anglaise.

Les décideurs britanniques lisent régulièrement la presse professionnelle pour suivre leur secteur d'activité, aussi bien par consultation en ligne que par support papier. La presse professionnelle est donc le meilleur vecteur (imprimé et en ligne) pour une première approche du marché, du moins par rapport à une démarche B to B. Depuis 10 à 15 ans, le web est devenu incontournable. L'influence des blogs et autres médias sociaux est croissante, même s'ils sont davantage axés sur le marché B to C.

Les journalistes britanniques sont extrêmement sollicités. Les communiqués de presse génèrent 6 à 8 parutions en moyenne. Les dossiers de presse peuvent avoir un bon impact, particulièrement lorsqu'ils accompagnent la participation à un salon. Les conférences de presse sont difficiles à mettre en place et donnent des résultats aléatoires. Les voyages de presse en France génèrent de très bonnes retombées, mais il faut s'attacher à emmener les journalistes sur le terrain et visiter des sites innovants (usines, centres de R&D, plateformes logistiques, etc...).

Source : Ubifrance, extrait Fiche Pays Royaume-Uni, 2013

Le bois-énergie en Europe

Dans l'Europe des 27, le bois et ses déchets représentaient la moitié de l'énergie obtenue depuis des sources renouvelables en 2010. C'est ce que montre une étude d'Eurostat, qui vient d'être publiée. Elle révèle également que les disparités nationales sont considérables.

En France, la proportion de bois et de déchets de bois dans la consommation totale intérieure brute d'énergie représente 3,9 %, selon les données pour l'année 2010 d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Une proportion faible, mais pourtant plus élevée que celles de l'Allemagne (3,6 %), de la Belgique (2,4 %) et de l'Irlande (1,4 %).

Dans l'Europe des 27, les champions du bois-énergie sont la Lettonie (27 %), la Finlande (21 %) et la Suède (19 %). À l'inverse, les plus réticents sont Chypre (0,5 %), le Luxembourg (1 %) et le Royaume-Uni (1 %). Selon Eurostat, le bois et ses déchets représentent 50 % de la consommation intérieure brute d'énergie provenant de sources renouvelables en France, contre 38 % en Allemagne, 19 % en Suisse et 58 % en Belgique.

Source : <http://www.futura-sciences.com/fr>, décembre 2012

L'éco-construction au Royaume-Uni

Le nombre de logements au Royaume-Uni était estimé à 21,5 millions en 2009 (dont 14,6 millions de propriétaires et 6,9 millions de locataires).

L'ÉCO-CONSTRUCTION AU ROYAUME-UNI

Le gouvernement britannique a placé le secteur de la construction au cœur de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre au Royaume-Uni en 2050 par rapport au niveau de 1990).

De nombreuses initiatives publiques et privées ont vu le jour ces dernières années en vue d'améliorer l'efficacité énergétique du stock résidentiel actuel. L'amélioration thermique de la totalité du parc existant nécessite des investissements importants. Les différents programmes seront financés par le gouvernement et les grands fournisseurs d'électricité et de gaz.

Le gouvernement multiplie parallèlement les campagnes d'information pour conseiller le grand public et a lancé, dès 1992, une campagne de promotion de grande envergure à travers le comité des économies d'énergie (The Energy Saving Trust, EST). Cet organisme informe aussi bien le gouvernement que la société civile sur les tenants et les aboutissants de l'efficacité énergétique et vise prioritairement l'information sur le chauffage, l'isolation, l'éclairage, les appareils électroménagers et le vitrage.

Source : Ubifance, extraits de la fiche de synthèse sur l'éco-construction au Royaume-Uni, 2011

Labels et normes**HETAS**

HETAS est un organisme britannique indépendant reconnu par le gouvernement pour l'essai et l'approbation des combustibles solides, des appareils de chauffage utilisant la biomasse et des équipements et services associés. Les consommateurs qui achètent un produit approuvé HETAS savent que l'appareil est au minimum conforme aux normes en vigueur au Royaume-Uni, normes qui sont identiques aux normes européennes :

- Independent boilers [BS EN 12809](#)
- Wood pellets fired to [BS EN 14785](#) or [BS EN 303-5](#)
- Cookers [BS EN 12815](#)
- Roomheaters [BS EN 13240](#)
- Open Fires [BS EN 13229](#)



Extrait de <http://www.hetas.co.uk>

Le « Clean Air Act 1993 » (la loi de 1993 pour l'air propre) définit les règles actuelles concernant les émissions de fumées. La loi permet à une collectivité locale de déclarer certains quartiers comme des zones de « contrôle de fumée ». L'utilisation pour le chauffage de certains combustibles solides dont le bois est alors interdite et des amendes de 1 000 £ peuvent être adressées aux contrevenants.

Seuls les appareils de chauffage répondant aux normes d'émission de fumées autorisées sont acceptés. Le fabricant ou l'importateur doit adresser une demande d'exemption au ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (Department for Environment, Food and Rural Affairs – DEFRA), demande accompagnée des tests d'émission de fumée certifiés par le laboratoire ayant procédé aux contrôles.



Les poêles affichant ce symbole, sont approuvés DEFRA pour brûler du bois dans les zones de contrôle de fumée ; ils sont « exonérés » de la « Clean Air Act 1993 ».

Extrait de <http://www.defra.gov.uk/environment>

Informations sur le chauffage au bois diffusées par le Comité des Économies d'Énergie (The Energy Saving Trust)

Les systèmes de chauffage à bois sont aussi appelés systèmes de chauffage biomasse, ils brûlent des granulés de bois, du bois déchiqueté ou copeaux, des bûches pour fournir de la chaleur et de l'eau chaude. Ils sont de deux types : poêles et chaudières.

Un **poêle** brûle des bûches ou des granulés (pellets) et permet de chauffer en appoint une pièce à vivre ou plus selon la disposition des lieux.

Une **chaudière** brûle des bûches, des granulés ou des copeaux, elle est raccordée à des radiateurs, il s'agit d'un chauffage central, elle peut être reliée au ballon d'eau chaude.

Les avantages du chauffage à bois :

- **le bois de chauffage est plutôt bon marché** : bien que son prix varie considérablement, il est souvent moins cher que d'autres combustibles ;

- **soutien financier** : le ministère de l'énergie et du changement climatique (Department of Energy and Climate Change ou DECC) a mis en place la **Renewable Heat Premium Payment (RHPP)**. C'est une subvention exceptionnelle destinée à couvrir les coûts d'installation des appareils de chauffage utilisant des énergies renouvelables dans les logements des particuliers ; les chaudières à bois peuvent en bénéficier. Cette prime est étendue jusqu'à fin mars 2014.

Voici les montants des différentes subventions au 20 mai 2013 :

Technologie	Subvention
Pompe à chaleur air-eau	1 300 £
Chaudière à biomasse	2 000 £
Pompe à chaleur eau de source	2 300 £
Chauffe-eau solaire thermique	600 £

- **un chauffage au bois émet peu de carbone** : le bois est une énergie renouvelable qui peut être disponible localement. Il est neutre au regard de l'effet de serre : en brûlant, le bois émet le dioxyde de carbone (CO₂) qu'il avait absorbé lors de sa croissance ;

- **les coûts des différents appareils de chauffage** : un poêle à granulés coûtera environ 4 300 £, installation comprise. L'installation d'un poêle à bois coûte généralement moitié prix, y compris le tubage de la cheminée.

Une chaudière à pellets à alimentation automatique permettant de chauffer une maison coûtera autour de 11 500 £, conduit de fumées, réservoir à granulés et TVA à 5 % compris. Les chaudières alimentées manuellement en bûches coûtent un peu moins de 11 500 £.

Les bûches sont moins chères que les granulés mais les coûts dépendent des fournisseurs de bois de votre région, le prix varie entre 80 et 100 £ le m³.

Les économies

Le tableau ci-dessous montre combien vous économiserez en installant un chauffage central à granulés dans une maison mitoyenne de trois chambres normalement isolées :

Combustible remplacé	Économie prévue	Gain de dioxyde de carbone prévu
Électricité	630 £ par an	7,5 tonnes par an
Pétrole	270 £ par an	3,9 tonnes par an
Charbon	270 £ par an	7,7 tonnes par an
Gaz	90 £ par an	3,1 tonnes par an

Les gains

À partir de l'été 2013, les particuliers pourront vendre la chaleur produite à partir d'appareils de chauffage utilisant une ressource énergétique renouvelable par l'intermédiaire du **Renewable Heat Incentive (RHI)**. Cependant, poêles à pellets et à bois ne sont pas éligibles aux subventions du **Renewable Heat Premium Payment (RHPP)** et ne devraient pas bénéficier de la RHI.

Extrait de <http://www.energysavingtrust.org.uk>

La popularité croissante des poêles à bois

Les ventes de poêles à bois et cheminées connaissent une croissance importante selon Christine McLoughlin, directeur financier de l'entreprise CVO Fire. Les ventes de CVO Fire ont crû de 35 % en 2011. Le fabricant de cheminées et détaillant Chesney a connu, quant à lui, une croissance de 100 % de ses ventes aussi bien dans le neuf que dans les projets de rénovation.

L'an dernier, plus de 180.000 foyers britanniques avaient installé un poêle. Cette tendance s'explique par l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz. Tous les experts s'accordent à dire que les poêles à bois sont le moyen le plus rentable et écologique pour chauffer une maison. Par ailleurs, le poêle permet une ambiance chaleureuse et conviviale et contrairement à un feu ouvert, où près de 70 % de la chaleur est perdue par le conduit de cheminée, le poêle à bois restitue jusqu'à 85 % de sa chaleur directement dans la pièce.

D'autre part, le poêle offre un niveau de sécurité supérieur à un foyer ouvert surtout avec des enfants en bas âge.

Plus respectueux de l'environnement et plus économique, le poêle semble être un choix intéressant d'un point de vue écologique et économique. Un sac de bois coûtant 5 £ * permet de se chauffer durant une journée entière ou au moins deux soirées.

Il est possible d'acquérir son poêle auprès de détaillants locaux, directement chez les fabricants et enfin sur des sites marchands comme Stoves Online.

*1 £ = 1,17 €

*Extrait de "THE INDEPENDENT" By Trish Lorenz
Friday 14 January 2011*

« Les poêles à bois sont à la mode » par Michael Smith (Veshengro).

Depuis le début de 2012, les ventes de poêles à bois n'ont cessé d'augmenter de mois en mois et jusqu'à présent ne montrent aucun signe de déclin. Il semble y avoir plusieurs raisons quant à l'envolée des ventes de poêles.

La première raison est apparente pour les acheteurs de maisons ou les agents immobiliers. Le poêle à bois est actuellement tendance dans les maisons ; si une personne cherche à vendre ou tout simplement rénover sa maison, l'installation d'un poêle est l'une des options les plus choisies à l'heure actuelle.

En continuant sur le même thème, le poêle à bois semble être emblématique de la nouvelle génération de propriétaires, ce qui a également contribué à l'augmentation des ventes.

Cependant, la raison la plus importante est en fait économique, car les prix du gaz et de l'électricité ne cessent d'augmenter. Les acheteurs recherchent d'autres sources de chaleur et se tournent naturellement vers le poêle à bois.

Les ménages peuvent réduire leur facture annuelle énergétique d'un tiers grâce à l'installation d'un poêle.

Extrait de <http://greenreview.blogspot.fr/2012/08/wood-burning-stoves-are-current-fashion.html>

Les acteurs industriels du chauffage au bois domestique au Royaume-Uni

The Stove Industry Alliance (SIA) was formed in 2008 to promote the benefits of wood-burning stoves and biomass appliances.

The Stove Industry Alliance represents many of the leading and, in some instances, household names in the manufacture, distribution and sale of wood burning stoves and biomass appliances.

Some members of the Stove Industry Alliance:

Company	Description	Fuel Type
ACR Heat Products	UK manufacturer of ACR range and importer and distributor of Franco Belge (french), Vermont Castings (US) et Lacunza (Canada)	Woodburning-Gas-Oil-Multifuel-Electricity
AGA	UK manufacturer of Rayburn and Aga range. (cookers and boilers for hot water and central heating)	Electric-Gas-Multifuel-Oil
Arada	UK manufacturer of Arada range and distributors of Aarow, Hamlet, Stratford and Villager range.	Electric-Gas-Multifuel-Wood burning
Broseley	UK manufacturer of Broseley range	Electric-Gas-Multifuel-Wood burning
Charnwood	UK manufacturer of Charnwood range	Multifuel-Woodburning-Gas
Chesney	UK manufacturer of Chesney range (Fireplaces and stoves)	Woodburning-Multifuel-gaz-Electricity
Contura	Swedish manufacturer (stoves, fireplaces, inserts)	Woodburning
Dimplex	UK manufacturer of Electric stoves	Electricity
Dunsley Heat	UK manufacturer of open fires, boilers and stoves.	Gas-Multifuel-Woodburning
Euroheat	UK importer of Nestor Martin Stoves (Belgian) and UK importer and distributor of the contemporary Scandinavian HWAM stoves (Norwegian). Sales on line	Gas-Multifuel-Oil-Woodburning
Interfocos	Netherlands Manufacturer of fireplaces and stoves. They sell the brands Barbas and Bellfires	Woodburning -Gas
Jotul	Norwegian manufacturer of cast iron stoves and fireplaces	Woodburning-Multifuel
Morso	UK manufacturer of Morso Cast iron stoves with some boilers	Gas-Multifuel-Woodburnig
Pevex Enterprises	UK distributor of Bohème stoves (french), Heta stoves (Danish) and Invicta stoves (french)	Woodbruning, Multifuel

Source : <http://www.stoveindustryalliance.com/>

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.